



BANQUE MONDIALE

Bureau régional (Sénégal, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie)

le 24 juillet 2012

Son Excellence Monsieur Amadou Kane
Ministre de l'Economie et des Finances
Dakar, Sénégal

*Objet : Consultations pour la révision des politiques de passation de marchés
(Dakar, le 23 Août 2012)*

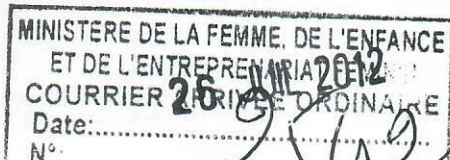
Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous annoncer que la Banque mondiale a lancé des consultations au niveau mondial auprès de ses partenaires dans le cadre de la revue de ses politiques et procédures de passation des marchés pour les projets pour lesquels elle contribue au financement. Ces consultations qui sont les premières du genre et les plus approfondies, sont une excellente opportunité pour les parties prenantes, de contribuer au remodelage de ces politiques pour les années à venir.

J'ai l'honneur de vous inviter aux consultations pour le Sénégal, que nous envisageons de tenir le jeudi 23 août 2012, dans les locaux de la Banque mondiale à Dakar, de 9 heures à 16 heures. Cette rencontre sera animée par Monsieur V. S. Krishnakumar, Directeur Régional de la Passation des Marchés pour la Région Afrique. Plusieurs pays francophones d'Afrique de l'Ouest et du Centre participeront à cette session à travers un système de vidéoconférence avec le Sénégal, en vue de bénéficier des échanges d'expérience entre les participants.

Comme vous le savez, plusieurs facteurs ont changé dans le monde depuis la création de la Banque mondiale, et bien que les politiques de la Banque aient été mises à jour au fil du temps, il est devenu primordial de faire une revue fondamentale de ces politiques en vue de répondre à ces facteurs, dans le contexte du plan général de modernisation de notre institution. Les consultations se dérouleront en deux étapes sur une période de deux ans, de mars 2012 au début de l'année 2014. La première étape qui est la présente, se déroulera sur l'année 2012, et portera sur la définition des principes directeurs et un cadre de politiques. La deuxième étape s'étendra sur l'année 2013 et portera sur la traduction et le reflet des principes directeurs et du cadre de politique, dans les dispositions spécifiques des Directives de la Banque mondiale pour la Passation des Marchés et pour la Sélection des Consultants.

Corniche Ouest X David Diop - Dakar, Sénégal - Tél. : (221) 33 859 41 10 - Fax : (221) 33 859 42 83
E-mail : worldbank-senegal@worldbank.org - Site web : www.banquemondiale-senegal.org



Au regard de l'ampleur des questions qui se posent, nous souhaiterions la participation de toutes les parties prenantes : Départements Ministériels notamment ceux qui sont les principaux acteurs de la chaîne des dépenses à travers les marchés publics, Partenaires Techniques et Financiers, organe de régulation des marchés publics, organe de contrôle des marchés publics, gestionnaires d'industrie, représentants du secteur privé et des associations professionnelles, représentants des organisations de la société civile, experts et chercheurs dans le domaine de la passation des marchés publics, analystes des politiques nationales, et autres groupes et acteurs du développement qui sont intéressés aux marchés publics et aux politiques nationales.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir participer à ces consultations ou en cas d'empêchement de votre part, de bien vouloir désigner votre représentant. Votre contribution nous permettra de bénéficier de vos orientations sur les principes directeurs et sur le cadre de politiques qui sont visés par la revue, ce qui sera un pas important dans les efforts d'adaptation et de modernisation des politiques de passation des marchés et de gestion des contrats.

Pour les besoins de la revue, nous joignons à la présente lettre, un résumé du plan de la consultation, un document de base pour les discussions préliminaires, et une présentation en PowerPoint.

Tous les documents concernant la revue, ainsi que les informations sur les consultations et sur le processus de la revue sont disponibles sur le site www.worldbank.org/procurementconsultation. Nous vous présentons nos excuses dans la mesure où la plupart des documents sur ce site sont en langue anglaise, cette disposition étant due au caractère international de la consultation.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.



Vera Songwe
Directeur des Opérations
Sénégal, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie
Région Afrique

Pièces Jointes:

- Résumé du plan de la consultation
- Document de base pour les discussions préliminaires
- Présentation power point
- Questionnaire

Ampliations :

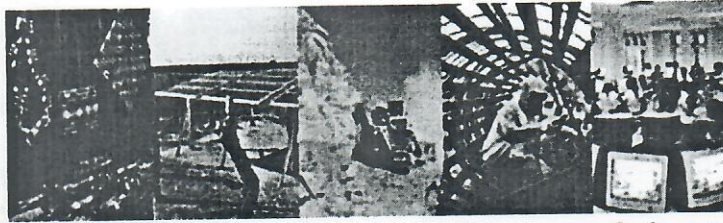
- S.E. Madame Eva Marie Coll Seck, Ministre de la Santé et de l'Action Sociale
- S.E. Madame Aminata Touré Ministre de la Justice
- S.E. Madame Mariama Sarr, Ministre de la Femme, de l'Enfant et de l'Entrepreneuriat Féminin
- S.E. Monsieur Ibrahima Sall, Ministre de l'Education Nationale
- S.E. Monsieur Benoît Sambou, Ministre de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural
- S.E. Monsieur Cheick Bamba Dièye, Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales
- S.E. Madame Mata Sy Diallo, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat
- S.E. Monsieur Pape Diouf, Ministre de la Jeunesse, de la Pêche et des Affaires maritimes
- S.E. Monsieur Mor Ngom, Ministre des Infrastructures et des Transports
- S.E. Monsieur Aly Ngouille Ndiaye, Ministre de l'Energie et des Mines
- S.E. Monsieur Aly Koto Ndiaye, Ministre de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi
- S.E. Madame Khoudia Mbaye, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat
- S.E. Monsieur Serigne Mbaye Thiam, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Porte parole du Gouvernement
- S.E. Monsieur Aly Haidar, Ministre de l'Ecologie et de la Protection de la Nature
- S.E. Monsieur Mansour Sy, Ministre de la Fonction publique, du Travail et des Relations avec les institutions
- S.E. Monsieur Oumar Guèye, Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement
- S.E. Monsieur Abdou Lô, Ministre de la Communication, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication
- S.E. Monsieur Abdoulaye Daouda Diallo, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget

- Monsieur Massar Wagué Directeur, Direction de la Coopération Economique et Financière
- Monsieur Mamadou Faye, Directeur de la Direction de la Dette et de l'Investissement
- Monsieur Saer Niang Directeur de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
- Monsieur Adama Mboup , Directeur de la Direction Centrale des Marchés Publics
- Partenaires Techniques et Financiers : Groupe des Finances Publics
- Représentants du Secteur Privés
- Représentants de la Société civile

- Monsieur Agapito Mendes Dias, Administrateur pour le Sénégal, Banque mondiale

- Monsieur Djibril Ndiaye Diouf, Coordonnateur, Projet Education de Qualité Pour Tous Phase 2 (PEQT2)
- Monsieur Abdoulaye Ka, Coordonnateur du Second Programme de Renforcement de la Nutrition (PRN2)
- Monsieur Mouhamed Fadel Ndaw, Coordonnateur du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM)
- Monsieur Joseph Michel Cissé, Coordonnateur du Projet d'Amélioration du Transport et de la Mobilité Urbaine (PATMUR)

- Monsieur Mouhamadou Kabir Sow, Coordonnateur du Programme de Renforcement et d'Équipement des Collectivités Locales (PRECOL)
- Monsieur El Hadji Amadou Wone, Coordonnateur du Projet de Développement des Marchés Agricoles au Sénégal (PDMAS)
- Monsieur Alassane Ngom, Responsable des Opérations du Deuxième Projet de Gestion Durable et Participative des Énergies Traditionnelles et de Substitution (PROGEDE 2)
- Monsieur Baye Mbaye Diagne, Coordonnateur, Como Pêche (GIRMAC)
- Monsieur Alioune Niang, Directeur Général du Projet de Fourniture des Services d'Électrification Rurale (ASER)
- Monsieur Samba Guèye, Coordonnateur du Programme National de Développement Local (PNDL)
- Madame Mame Diarra Gaye, Directrice Exécutive du Projet d'Appui au Retrait et à la Réinsertion des Enfants de la Rue (PARRER)
- Monsieur Mouhamed Mansour Gaye, Coordonnateur du Projet de Sécurité des Transports aériens en Afrique du Centre et de l'Ouest Phase II B (ANACS)
- Monsieur Abdoulaye Dieng Coordonnateur du Projet d'Appui aux Réformes des Finances Publiques
- Monsieur Dominique Ndongue, Coordonnateur du Projet Autoroute à Péage Dakar-Diamniadio
- Monsieur Mamadou Moctar Sylla, Coordonnateur OMVS/ PEGIRE
- Monsieur Ousmane Seck, Coordonnateur du Projet de Renforcement des capacités de Suivi et Évaluation en Matière d'Emploi des Jeunes (PRECASEJ)
- Professeur Papa Guèye, Coordonnateur Projet Enseignement Supérieur
- Monsieur Simone Pettoroso, Coordonnateur National CHYAO
- Monsieur Baba Dioum, Coordonnateur CMAOC
- Madame Ndiémé Paye, Coordonnateur du Projet de Gouvernance Économique



Examen des politiques de passation des marchés et des contrats Plan de consultation

La Banque mondiale a entrepris de revoir ses **politiques de passation des marchés et des contrats dans le cadre de ses opérations** en lançant un processus d'examen sur deux ans à compter de mars 2012. À cette fin, la Banque mondiale consultera de mai 2012 à septembre 2013 une large gamme de parties prenantes pour solliciter leur avis sur les questions qui doivent être considérées, les principales recommandations et principes qui doivent guider ces politiques et leur application, et les modifications particulières devant être effectuées, en vue de leur soumission à l'examen des administrateurs de la Banque.

En février 2012, les Administrateurs ont décidé de procéder à l'examen en suivant une démarche en deux étapes sur une période allant de mars 2012 jusqu'aux premiers mois de 2014. Cet examen consistera, durant la première phase à identifier les questions devant être considérées et à formuler des recommandations pour l'établissement du cadre global de l'évolution future des politiques et des principes pour guider la formulation et l'application de ces politiques. Il sera basé sur un document de synthèse initial qui présente un diagnostic général, des études supplémentaires portant sur des questions particulières, les conseils et les suggestions d'un groupe d'experts internationaux, ainsi que les vues exprimées dans le cadre de consultations tenues avec une large gamme de parties prenantes. La deuxième phase de l'examen, qui débutera vers le début de 2013, visera à préciser les détails des modifications particulières qui seront apportées aux politiques et aux procédures ainsi qu'à leur application. Elle s'achèvera par la formulation de l'avant-projet de la politique opérationnelle, des procédures correspondantes, et des Directives de la Banque pour la passation des marchés et l'emploi des consultants, ainsi que des politiques opérationnelles et les procédures internes pertinentes, en vue de leur soumission à l'examen des administrateurs de la Banque à la fin de 2013 ou au début de 2014.

Contexte

Il s'agit de l'examen le plus approfondi des politiques de passation des marchés et des contrats mené depuis la création de la Banque. Il est entrepris dans le cadre du programme de modernisation de l'institution et de la réforme de ses prêts d'investissement. Il a pour objet de répondre aux exigences d'un environnement opérationnel différent à l'échelle mondiale, à la diversité et à l'évolution des besoins des clients, et aux transformations qui caractérisent les activités et les instruments proposés maintenant par la Banque pour promouvoir le développement.

Les révisions antérieures des politiques de passation des marchés et des contrats de la Banque ont été apportées pour remédier aux problèmes, progressivement et successivement, au fur et à mesure de leur apparition. Elles ont permis de faire évoluer les politiques et ont servi les intérêts des emprunteurs mais, en raison des dispositions ajoutées au cours des années, de nombreux emprunteurs et agents de la Banque estiment que les politiques et pratiques de la Banque prennent maintenant beaucoup de temps et sont trop complexes. Les politiques et procédures actuelles de la Banque continuent d'être adéquates pour les investissements de grande envergure dans l'infrastructure, mais elles sont moins bien adaptées à toute la gamme des applications et des problèmes de développement qui existent à présent.

Le contexte de la passation des marchés publics se transforme dans le monde entier. Des innovations sont adoptées, de même que de nouvelles pratiques qui privilégient, notamment, des procédures offrant un meilleur rapport qualité-prix, mieux adaptées au regard des objectifs, responsables sur le plan environnemental et social et faisant appel à la technologie, dans le but d'accroître l'efficacité des opérations. De plus en plus de pays considèrent maintenant que la passation des marchés publics est une fonction stratégique de l'État et un outil de gestion du secteur public, et non pas simplement un processus administratif. L'accent est davantage mis sur la performance et l'obtention du meilleur rapport « qualité-prix », notamment au niveau de la gestion des marchés, et moins sur le respect des processus au nom du respect des processus. Il existe une prise de conscience croissante de la nécessité de faire preuve d'intégrité et de probité, étant donné la vulnérabilité des marchés publics à la fraude et à la corruption. Une place plus importante est accordée à des méthodes de passation de marchés publics non traditionnelles, à de nouveaux modes d'interaction avec les fournisseurs et aux plateformes de passation des marchés en ligne afin de tirer parti des gains qui peuvent être réalisés sur un vaste marché mondial et de l'application de processus améliorés et plus rapides.

Dans le même temps, la communauté internationale a pris de nouveaux engagements pour accroître l'efficacité de l'aide. Tous les partenaires importants sont désormais résolus à recourir davantage aux systèmes nationaux, en particulier dans les domaines de la passation des marchés et de la gestion financière, et à harmoniser leurs procédures, en particulier celle des banques multilatérales de développement. La Banque mondiale a ouvert la voie dans ce domaine. La prolifération d'accords commerciaux et d'autres instruments internationaux qui régissent la passation des marchés publics ou ont un impact sûr celle-ci signifie, par ailleurs, qu'un certain nombre d'emprunteurs de la Banque doivent se conformer aux dispositions de ces accords en plus des directives de la Banque pour la passation des marchés et des contrats ; beaucoup de ces pays ont conclu des accords régionaux avec les pays voisins et leurs partenaires commerciaux ; certains sont parties à des accords internationaux et suivent des directives régionales. Il devient alors difficile de concilier des exigences qui peuvent être contradictoires.

Les 120 États membres qui empruntent à la Banque ont, pendant ce temps, entrepris à des degrés divers d'améliorer leurs capacités institutionnelles et s'efforcent de réformer leurs systèmes nationaux de passation des marchés. Des progrès sont accomplis mais ils sont inégaux : les pays fragiles et touchés par un conflit, de nombreux pays de petite taille, et certains secteurs ou institutions, même dans des pays dotés de capacités plus importantes, se heurtent à des défis particuliers. C'est pourquoi les politiques et principes de passation des marchés et contrats de la Banque doivent cesser d'appliquer une « formule universelle », pour mieux prendre en compte les différents niveaux de risques et de capacités et mettre en place une plateforme pour la réforme des procédures de passation des marchés et le renforcement des capacités au niveau des pays.

La Banque a procédé d'autres transformations pour s'adapter et répondre aux besoins de clients qui se caractérisent par leur diversité. Elle a mis au point de nouveaux instruments de financement, tels que les prêts d'urgence, les prêts à l'appui des politiques de développement (DPL), les garanties et les financements-programme pour les résultats (P4R), ainsi que de nouveaux mécanismes de prestation, notamment les mécanismes de portée sectorielle, les mécanismes basés sur la performance, les partenariats public-privé, le développement de proximité, les dons et les transferts conditionnels. La Banque a progressivement allongé la liste des éléments qu'elle finance pour y inclure la majorité des travaux, fournitures et services attribués à des entreprises ou consultants du pays, les salaires, les charges d'exploitation, des dépenses récurrentes et des dons et d'autres transferts. Les transactions financées par l'institution comprennent maintenant des transactions de montants élevés et faibles, simples et complexes, exceptionnelles et récurrentes.

C'est en raison de ces différents facteurs qu'il a été décidé de procéder à une analyse et à un examen approfondis des politiques de passation des marchés et des contrats de la Banque et, sur la base de

cette évaluation, d'élaborer un nouveau cadre qui sera adapté aux opérations futures. L'objectif est de s'assurer que les politiques de passation des marchés et des contrats de la Banque restent pertinentes pour une large gamme de clients ayant des capacités et des besoins différents, une large gamme de risques, une large gamme d'instruments, de mécanismes de prestation et de manières de procéder aux transactions économiques, et une grande variété de transactions.

1. Objectifs des consultations

Ce processus d'examen en deux étapes des politiques de passation des marchés et des contrats s'appuiera sur un processus de consultations de multiples parties prenantes à l'échelle mondiale conçu pour obtenir les avis de parties prenantes de manière large et inclusive que possible. L'objectif consiste à définir, premièrement, un cadre stratégique aussi large et inclusive que possible. L'objectif deuxièmement, les révisions particulières qui seront apportées aux principes directeurs et, conformément à ces principes et qui permettront de prendre dûment en compte de multiples contextes, besoins et exigences.

Le processus de consultation a pour objectifs :

- de créer un espace pour mener un dialogue et permettre la participation des parties prenantes pour que les révisions proposées bénéficient de différentes perspectives.
- de solliciter des commentaires et des suggestions sur les questions qui doivent être traitées, des recommandations essentielles pour guider la conception du cadre des politiques et des réactions aux options et aux points retenus pour faire l'objet de révisions particulières sur la base dudit cadre de la politique.
- d'aider à cadrer et guider la formulation des révisions particulières et à en déterminer les conséquences au niveau de leur application et d'autres aspects des opérations.

2. Participants

Les parties prenantes devant être consultées seront notamment les actionnaires de l'institution, les responsables de l'action publique, les autorités nationales des pays emprunteurs, les organismes nationaux de passation des marchés, les praticiens de la passation des marchés, les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, les chefs de file de ce secteur d'activité, des représentants du secteur privé et des associations professionnelles, des représentants de la société civile, des experts, des chercheurs et d'autres groupes de développement et de praticiens intéressés.

3. Processus

Ce processus d'examen en deux étapes donnera lieu à des consultations tout au long de son déroulement. Les consultations s'effectueront par le biais d'échanges en ligne et aussi de rencontres directes avec les parties prenantes intéressées. L'avis de personnes, de groupes et de parties déterminées sera sollicité mais le processus sera ouvert à tous ceux qui souhaitent y participer. Les consultations, qui comprendront deux phases, auront lieu de mai 2012 à septembre 2013. Le calendrier ci-après décrit le déroulement généralement du processus ; les dates peuvent changer.

- Du 1^{er} mai au 30 septembre 2012, la Banque mondiale recueillera des commentaires sur les problèmes qui doivent être abordés ainsi que des avis sur les domaines essentiels dans lesquels il importe de modifier ses politiques actuelles. Le diagnostic initial et les raisons d'être de l'examen sont présentés dans le document de synthèse initial.

cette évaluation, d'élaborer un nouveau cadre qui sera adapté aux opérations futures. L'objectif est de s'assurer que les politiques de passation des marchés et contrats de la Banque restent pertinentes pour une large gamme de clients ayant des capacités et des besoins différents, une large gamme de risques, une large gamme d'instruments, de mécanismes de prestation et de manières de procéder aux transactions économiques, et une grande variété de transactions.

1. Objectifs des consultations

Ce processus d'examen en deux étapes des politiques de passation des marchés et des contrats s'appuiera sur un processus de consultations de multiples parties prenantes à l'échelle mondiale conçu pour obtenir les avis de parties prenantes de manière aussi large et inclusive que possible. L'objectif consiste à définir, premièrement, un cadre stratégique comprenant les principes directeurs et, deuxièmement, les révisions particulières qui seront apportées aux politiques et procédures actuelles conformément à ces principes et qui permettront de prendre dûment en compte de multiples contextes, besoins et exigences.

Le processus de consultation a pour objectifs :

- de créer un espace pour mener un dialogue et permettre la participation des parties prenantes pour que les révisions proposées bénéficient de différentes perspectives.
- de solliciter des commentaires et des suggestions sur les questions qui doivent être traitées, des recommandations essentielles pour guider la conception du cadre des politiques et des réactions aux options et aux points retenus pour faire l'objet de révisions particulières sur la base dudit cadre de la politique.
- d'aider à cadrer et guider la formulation des révisions particulières et à en déterminer les conséquences au niveau de leur application et d'autres aspects des opérations.

2. Participants

Les parties prenantes devant être consultées seront notamment les actionnaires de l'institution, les responsables de l'action publique, les autorités nationales des pays emprunteurs, les organismes nationaux de passation des marchés, les praticiens de la passation des marchés, les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, les chefs de file de ce secteur d'activité, des représentants du secteur privé et des associations professionnelles, des représentants de la société civile, des experts, des chercheurs et d'autres groupes de développement et de praticiens intéressés.

3. Processus

Ce processus d'examen en deux étapes donnera lieu à des consultations tout au long de son déroulement. Les consultations s'effectueront par le biais d'échanges en ligne et aussi de rencontres directes avec les parties prenantes intéressées. L'avis de personnes, de groupes et de parties déterminées sera sollicité mais le processus sera ouvert à tous ceux qui souhaitent y participer. Les consultations, qui comprendront deux phases, auront lieu de mai 2012 à septembre 2013. Le calendrier ci-après décrit le déroulement généralement du processus ; les dates peuvent changer.

- **Du 1^{er} mai au 30 septembre 2012**, la Banque mondiale recueillera des commentaires sur les problèmes qui doivent être abordés ainsi que des avis sur les domaines essentiels dans lesquels il importe de modifier ses politiques actuelles. Le diagnostic initial et les raisons d'être de cet examen sont présentés dans le document de synthèse initial.

- **Les voies utilisées pour les consultations durant cette période comprendront :** 1) des rencontres directes organisées dans certains pays et régions, qui seront complétées par des vidéoconférences ; 2) des rencontres directes organisées pendant des conférences mondiales/régionales/bilatérales, ou parallèlement à ces dernières ; et (3) le recours à la plateforme web dédiée aux consultations pour transmettre des commentaires en ligne. Durant cette période, la Banque affichera également, pour commentaires, les conclusions d'études supplémentaires menées dans le cadre de l'examen.

Le processus de consultation sera accompagné par la mise en place d'un Groupe consultatif international pour la passation des marchés, qui tiendra sa première réunion en juin 2012. Ce groupe aura pour mission de fournir des conseils à la Banque sur la portée de l'examen, ses conclusions et ses recommandations. La composition du groupe, les termes de référence de ses membres et le résumé de ses activités seront affichés sur la page web des consultations.

- **En octobre 2012**, un résumé de tous les commentaires reçus sera affiché et pris en compte dans la formulation de l'avant-projet de cadre global et des principes directeurs des révisions qui seront apportées aux politiques de passation des marchés et contrats de la Banque. Cet avant-projet sera soumis à l'examen des administrateurs de la Banque mondiale au début de 2013.
- **En mars et avril 2012**, la Banque mondiale sollicitera des commentaires sur la manière de concrétiser le cadre global et les principes directeurs sous forme de révisions spécifiques. Les consultations se feront en ligne par le biais de la plateforme dédiée et dans le cadre de réunions directes. Cette phase des consultations s'appuiera sur les suggestions formulées durant la première phase.
- **En mai 2013**, un résumé des suggestions et des commentaires reçus sera affiché et pris en compte dans la préparation des changements qu'il est proposé d'apporter aux politiques et procédures de la Banque.
- **De juin à septembre 2013**, la Banque mondiale sollicitera des commentaires et suggestions supplémentaires sur les modalités d'exécution et les révisions particulières des directives pour la passation des marchés et contrats.

Les voies utilisées pour les consultations durant cette période comprendront : 1) des ateliers consacrés aux questions ciblées ; et 2) le recours à la plateforme web dédiée aux consultations pour transmettre des commentaires en ligne.

- **En octobre 2013**, un résumé de tous les commentaires reçus sera affiché en ligne en même temps qu'une description des conclusions générales et des domaines dans lesquels des révisions doivent être effectuées.
- **Fin 2013-début 2014**, les révisions **proposées** pour les politiques et procédures de la Banque, ses directives et ses modalités d'exécution seront soumises à l'examen des administrateurs.

4. Transparence, notifications et langues

Une page dédiée aux consultations (www.worldbank.org/procurementconsultation) présente des informations concernant la démarche générale et le plan des consultations, le processus d'examen et son calendrier, les documents de référence pertinents, des études, le Groupe consultatif international pour la passation des marchés, le calendrier des réunions directes, les listes de participants, les résumés des opinions exprimées dans le cadre des réunions de consultation et du questionnaire en ligne et toute autre information pouvant s'avérer pertinente au fur et à mesure de l'avancement de l'examen et du processus de consultation.

Tous les commentaires reçus durant les réunions directes et transmis en ligne seront récapitulés et affichés en ligne. Les réunions relatives aux consultations seront annoncées le plus tôt possible afin de faciliter la participation d'une gamme diversifiée de parties prenantes.

Les traductions de certains documents en arabe, en chinois, en espagnol, en français et en russe seront affichées dès qu'elles seront disponibles. Tous les autres documents des consultations, y compris les comptes-rendus des réunions et les listes de participants seront affichés uniquement en anglais.

5. Calendrier provisoire de l'examen et des consultations (les dates spécifiques peuvent être modifiées)

Phase 1	Mai - septembre 2012	<p>Consultations. En ligne ou directes, pour obtenir des informations sur les questions qui doivent être examinées et des opinions sur les principes qui doivent guider la modification des politiques de la Banque. Le diagnostic et les raisons d'être de l'examen sont présentés dans le document de synthèse initial.</p> <p>Mise en place (juin 2012) d'un Groupe consultatif international pour la passation des marchés composé de représentants de clients, de ce secteur d'activité, de la société civile, d'organismes de développement bilatéraux et multilatéraux, ainsi que d'organisations internationales telles que l'OMC, l'OCDE et la CNUDCI, qui fournira à la Banque des conseils sur la portée de l'examen, ses conclusions et ses recommandations.</p> <p>Séries d'études et d'analyses comparatives, et compilation des leçons et expériences acquises dans le contexte des innovations en matière de passation des marchés publics.</p>
	Octobre 2012	<p>Récapitulation de tous les commentaires reçus et affichés en ligne.</p> <p>Affichage en ligne de la présentation générale des conclusions et des nouveaux principes directeurs. Affichage des études finales.</p>
	Novembre - décembre 2012	<p>Préparation d'une proposition pour un cadre global et les principes directeurs des révisions qui seront apportées aux politiques de passation des marchés et contrats de la Banque, sur la base des diagnostics, des études, des avis des spécialistes et des consultations.</p>
	Début 2013 [mois reste à déterminer]	<p>Examen par les Administrateurs d'un avant-projet de cadre global et de principes directeurs des révisions qui seront apportées aux politiques de passation des marchés et contrats de la Banque.</p>
	Mars-avril 2013	<p>Consultations. En ligne, pour obtenir des commentaires sur le projet de cadre et de principes directeurs et des suggestions concernant les révisions à apporter aux politiques de passation des marchés et contrats de la Banque.</p>
Phase 2	Mai 2013	<p>Récapitulation des commentaires reçus en ligne</p>
	Juin -septembre 2013	<p>Consultations. En ligne et dans le cadre de différents ateliers pour obtenir des commentaires portant sur les <i>domaines relatifs aux modalités d'exécution et aux révisions des directives pour la passation des marchés et des contrats.</i></p>
	Octobre 2013	<p>Récapitulation des commentaires reçus en ligne</p> <p>Présentation générale du cadre et des domaines dans lesquels des modifications doivent être apportées.</p>
	Fin 2013 - début 2014	<p>Examen par les administrateurs de révisions particulières présentées pour les politiques et procédures, les directives et les modalités d'application.</p>

6. Contacts

Les questions relatives au processus de consultation doivent être transmises à l'équipe de la Passation des marchés et contrats à proconsult@worldbank.org.



EXAMEN DE LA POLITIQUE ET DES PROCÉDURES DE LA BANQUE MONDIALE POUR LA PASSATION DES MARCHÉS ET CONTRATS

Synthèse

Consultations : Mai – Septembre 2012



Rappel des faits : politique actuelle

- Les politiques de passation des marchés et contrats pour les opérations financées par l'IDA et la BIRD ont été conçues :
 - ✓ Durant les premières années d'activité de la Banque
 - ✓ Dans l'optique de grands projets d'investissement dans les infrastructures
 - ✓ Sur la base des principes d'économie et d'efficacité, d'égalité d'accès, de la promotion des entreprises intérieures, et de la transparence
- Élément central : Appel d'offres international (AOI)
 - ✓ Ouvert aux soumissionnaires de tous les pays membres de la Banque (aucune restriction)
 - ✓ Exigé pour toutes les transactions importantes et complexes
- Autres méthodes acceptées
 - ✓ Appel d'offres national (AON) également ouvert sans restriction aux soumissionnaires
 - ✓ Consultation de fournisseurs donnant lieu à l'obtention de trois propositions
 - ✓ Plusieurs autres méthodes (AOIR, PPP, Intermédiaires financiers, Accord-cadre, Régie, Spécialistes de la passation des marchés, Marchés passés auprès d'institutions de l'ONU, sur la base des performances, participation des communautés)
 - ✓ Procédures particulières pour les contrats de services de consultants sur la base de la qualité et/ou du coût
 - ✓ Modalités de passation de marchés et contrats ne faisant pas appel à la concurrence dans des cas exceptionnels